

[Texte]

this Committee. It was suggested by evidence from the CCRD that they felt they had a difficult time trying to reconcile their role within DREE with regard to, for example, ARDA, FRED, and the Newfoundland Resettlement Program, all of them dealing with rural areas.

I think, Mr. Chairman, for that reason, as a means of expressing our concern over present government policies which we feel are unworkable within the present framework of government monetary and fiscal policies which the government seems bent on pursuing, and in view of the evidence produced in front of this Committee, I am going to make a motion that the Minister's salary be reduced to \$1, and I so move. I regret I make the motion in his absence, because I think the Minister should have been here. There is now a quorum, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes. I realize that, Mr. McGrath. I am sorry that you are put in a position of regretting the Minister's absence. You know as a very co-operative Chairman, especially to your Party, if I had thought for one minute that you wanted the Minister here, we certainly would have had him here this morning so that you could have put that motion in front of him. However, that being said, and unfortunately because he is not here, I will just have to accept your regrets, I suppose.

Mr. McGrath: We have just lost our quorum, Mr. Chairman.

Mr. O'Connell: Mr. chairman, could I ask the mover of the motion to demonstrate in a little more detail what points he is trying to make. When he says, for example, that the—

Mr. McGrath: I would be glad to.

Mr. O'Connell: . . . present policies of the Department are unworkable, he makes the same kind of comment as he made here earlier at our last meeting that the department pays no attention to the advice that it is being given, and I think that is demonstrably not the fact.

When the mover of the motion points out or suggests that the feeling generally around the country is that the programs of the department are not working, I would like to see a demonstration of that.

Mr. McGrath: I can give you a demonstration of it.

The Chairman: Excuse me, Mr. McGrath, before you go further, do you have that motion in writing?

Mr. McGrath: I would be glad to put it in writing, Mr. Chairman, but I would like to raise a point of order associated with my motion. One of the members of the Committee left after the motion had been made. I presume—I am sure we operate under the rules of the House of Commons and I question whether it was in order for the honourable member to leave. However, he did leave and we are now without a quorum. Having said that, I will prepare the motion.

Mr. MacDonald: Could I please speak to this question raised by . . .

Mr. McGrath: I have not quite finished putting the question, Mr. Chairman.

[Interprétation]

gné qu'ils avaient eu beaucoup de difficultés à ajuster le rôle dans le MEER quant à, par exemple, l'ARDA, FRED, et le programme de déplacement des travailleurs à Terre-Neuve, tous ceux parmi eux qui s'occupent des régions rurales.

Je crois, monsieur le président, pour cette raison, comme moyen d'exprimer notre inquiétude en ce qui a trait aux politiques actuelles du gouvernement qui selon nous sont inutilisables à l'intérieur de la structure actuelle des politiques monétaires et fiscales du gouvernement que le gouvernement semble s'appliquer à poursuivre et en ce qui a trait au témoignage produit devant le comité, je veux présenter une motion que le salaire du ministre soit réduit à \$1, et je pars. Je regrette avoir présenté cette motion en son absence parce que je crois que le ministre devrait être ici. Il y a maintenant quorum, monsieur le président.

Le président: Oui, je le constate, monsieur McGrath. Je m'excuse que vous ayez à subir à l'absence du ministre. Vous savez que, en tant que président, en particulier dans votre parti, si j'avais pensé un seul instant que vous vouliez que le ministre soit ici, nous l'aurions certainement fait venir ici ce matin afin que vous puissiez présenter cette motion devant lui. Toutefois, cela a été dit et parce qu'il n'est malheureusement pas ici, je devrai simplement accepter vos regrets, je le suppose.

M. McGrath: Maintenant l'assemblée n'est plus assez nombreuse, monsieur le président.

M. O'Connell: Monsieur le président, puis-je demander à l'auteur de la motion de démontrer de façon plus détaillée ce qu'il veut faire. Lorsqu'il dit, par exemple, que . . .

M. McGrath: J'en serais très heureux.

M. O'Connell: . . . que les politiques actuelles du ministère sont inutilisables, il fait le même genre de commentaire qu'il a déjà fait ici à notre dernière réunion c'est-à-dire que le ministère n'accorde aucune attention au conseil qu'on lui a donné, et je crois que ce n'est pas ça.

Lorsque l'auteur de la motion signale ou suggère que la nation canadienne pense que les programmes du ministère ne servent à rien, j'aimerais qu'il m'en fasse une démonstration.

M. McGrath: Je peux vous en faire une démonstration.

Le président: Excusez-moi, monsieur McGrath, avant que vous ne continuiez, avez-vous cette motion par écrit?

M. McGrath: Je serais heureux de la mettre sur papier, monsieur le président, mais j'aimerais soulever un point d'ordre associé à la motion que j'ai présentée. Un des membres du comité est parti aussitôt que la motion ait été présentée. Je présume . . . Je suis certain que nous travaillons en vertu des règlements de la Chambre des communes et je me demande si celui qui a quitté les lieux était en règle. De toute façon, il est parti et maintenant l'assemblée n'est plus assez nombreuse. Ayant dit, je veux maintenant préparer la motion.

M. MacDonald: Pourrais-je parler de la question qui vient d'être soulevée par . . .

M. McGrath: Je n'ai pas tout à fait terminé de formuler la question, monsieur le président.